



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 https://liguehdfft.fr/

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX ☎ : 03 44 02 42 02

@ : secretariat-beauvais@liguehdfft.fr

COMMISSION SPORTIVE RÉGIONALE

Bruno REVEL

Président de la C.S.R.

☎ : 06.33.83.52.39

@ : bruno.revel@liguehdfft.fr

Réf. : 510-BR-2018-12-07-Compte-rendu

A FLINES LEZ RÂCHES le 20 Décembre 2018

COMPTE RENDU DE LA REUNION PAR MESSAGERIE DE LA C.S.R Du Jeudi 20 Décembre 2018

Membres contactés : Martine DRAY, Claire MAIRIE, Corine MOLINS, Tony MARTIN, Denis TAVERNIER, Jacques DESCHAMPS et Bruno REVEL.

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

1 – Journée 7 des 15 et 16 Novembre 2018

1.a – Réception feuilles de rencontre

- ♦ toutes les feuilles de rencontre annotées ont été reçues

1.b – Non saisie ou retard de saisie de feuilles de rencontre sur SPID

- ♦ Aucune rencontre concernée

1.c – Décisions sportives

1.c.1 – *Championnat régional Dames*

- **R2DC** = AVION TT 1 / VALENCIENNES USTT 2 (01 à 04)

Objet :

♦ Coupure d'électricité à 18h08, panne de secteur non imputable au club d'AVION TT, la rencontre est clôturée sur le score de 01 à 04 à 19h15 car toujours pas de courant.

La joueuse MEUDON Perrine (AVION TT 1) a abandonné lors de sa 1ère partie 3° manche. La moitié des points de la rencontre ayant été joués, le score de la rencontre est entériné.

Règlements Sportifs chapitre 1 titre II.119 : Rencontre Interrompue

Décision :

- ♦ Résultat rencontre : AVION TT 1 / VALENCIENNES USTT 2 = 01 à 04

1.c.2 – Championnat régional Messieurs

➤ **R1MB** = AVION TT 3 / LA MADELEINE US 1 (00 à 05)

Objet :

♦ Coupure d'électricité à 18h08, panne de secteur non imputable au club d'AVION TT, la rencontre est clôturée sur le score de 00 à 05 à 19h10 car toujours pas de courant.

Décision :

♦ La moitié des points de la rencontre n'ayant pas été joués, la rencontre sera rejouée ce samedi 22 Décembre à 17h00 dans la salle d'AVION TT avec des joueurs qualifiés pour jouer celle-ci.
Règlements Sportifs chapitre 1 titre II.119 : Rencontre Interrompue

➤ **R2MG** = AMIENS LL 1 / BEAUVAIS TT 1

Objet :

♦ Absence lors de sa 1ère partie de MOUSSIER Sébastien, et abandon de MOUSSIER Sébastien lors de sa 2° partie 1^{ère} manche DY.

Décision :

♦ Application RA – IV.202.2 perte des points sur la partie CY mais non crédités à l'adversaire et échange de points lors de la partie DY

♦ Résultat rencontre entériné : AMIENS LL 1 / BEAUVAIS TT 1 = 06 à 08

2 – Phase 2 2018-2019

Objet :

♦ Constitution des poules de la 2^{ème} phase.

Les membres de la CSR et des membres des CS des 5 comités se réuniront le samedi 29 Décembre 2018 afin de constituer les poules régionales de la 2^{ème} phase.

Bruno REVEL



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

